

**Registre des délibérations 1876 – 1888**

**Maire : MAILLARD Léon**

**Adjoint : BOURESCHE Jacques**

**Conseillers :**

- **BOURESCHE Philippe**
- **BOSSU Louis**
- **GENTIL Arthur**
- **DELACOUR Louis**
- **PICHARD Philippe**
- **DEBOISSY Cyrille**
- **LECUYER François**
- **VEZEL Similien**
- **FOURNIER François**
- **PIEDELEU Etienne**

**Séance du 14 mai 1876 (à quatre heures du soir)**

- Comptes de gestion pour 1875 : Recettes 7 896,28 f et dépenses 7 992,77 f
- Compte administratif 1875 : Recettes 12 120,30 f et dépenses 7 809,86 f
- Chapitre additionnel 4 363,19 f ainsi réparti :
  - Travaux sur chemin : 48,43 f
  - Loyer et entretien de la maison commune : 137,25 f
  - Chauffage de la mairie 40 f
  - Entretien des rues et pavés 200 f
  - Entretien des pompes à incendie : 28,50 f
  - Visites des fours et cheminées 8 f
  - Entretien des caisses et des armes 15 f
  - Frais de registre, papier, billet de garde 5 f
  - Prix, achat des livres 60 f
  - Emploi de l'indemnité de guerre 2 209,74 f
  - Acquisition d'un terrain pour le cimetière 1 052,18 f
  - Construction d'un bâtiment pour la pompe 300 f
  - Somme accordée pour les concours scolaires 15 f
  - Pour fourniture d'une carte topographique 7 f
  - Réparation à la mairie 237,09 f
- Budget primitif 1877 : recettes et dépenses 7 800 f
- Présence des plus imposés : MM BOURESCHE Rémy – VEZEL Augustin – BOURESCHE Pierre – DEBOISSY Théodore – MAÎTRE Jacques – BOUCHER Pierre
- Imposition extraordinaire : 3 432 f
- Traitement du garde champêtre : 700 f

### **Séance du 6 août 1876**

- Circulaire du Préfet en date du 26 juillet dernier : « Amélioration immédiate des établissements scolaires » ⇒ « Le Conseil considérant que l'école communale ne laisse rien à désirer sous aucun rapport et qu'il n'y a aucun projet d'amélioration à l'étude est d'avis qu'il n'y a aucune suite pour la Commune d'Ennery à donner à la circulaire »

### **Séance du 13 août 1876**

- Accord pour emprunter 14 000 f pour payer les dépenses résultant de l'occupation allemande ⇒ Décision de régler immédiatement « plusieurs fournisseurs ont un extrême besoin de la somme leur revenant »

### **Séance du 8 octobre 1876 (dimanche à huit heures du matin)**

- **Election du maire et de l'adjoint sous la présidence du doyen de séance PICHARD Philippe, sont présents :**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **BOSSU Louis**
  - **GENTIL Arthur**
  - **MAILLARD Léon**
  - **DELACOUR Hippolyte**
  - **PICHARD Philippe**
  - **DEBOISSY Cyrille**
  - **LECUYER François**
  - **FOURNIER François**
  - **PIEDELEU Etienne**
  - **VEZEL Similien**
- **Maire : MAILLARD Léon – 9voix – est élu maire**
- **Adjoint : BOURESCHE Jacques - 9 voix est élu adjoint**

### **Séance du 5 novembre 1876 (dimanche à quatre heures du soir)**

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Service médical gratuit : 13 personnes dont 9 femmes
- Liste des enfants qui auront la gratuité scolaire : 3 garçons et 4 filles
- Prestations répartition de la somme de 2 348 f :
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire de journaliers
  - 900 f chemin n° 1 de Livilliers
  - 400 f chemin n° 2 de Génicourt
  - 350 f chemins n° 3 d'Osny
  - 298 f chemin n° 4 d'Auvers

- Du fait de la création d'une école des filles et la séparation des sexes, le traitement de l'instituteur va diminuer : vote d'un supplément de 100 f
- Le recensement de la population doit avoir lieu cette année : sera fait par M TISSERAND ⇒ Indemnité de 100 f

**Concernant l'école des filles, il s'agit d'une école privée « l'Institution Sainte Marie », la municipalité ne crée pas, dans l'école publique, une classe pour les filles, malgré l'obligation de la loi du 18/04/1867, problème déjà évoqué lors des Conseils des 18/08/1867 et 21/01/1868**

**Seule est maintenue une classe pour les garçons**

#### **Séance du 9 décembre 1876 (samedi à huit heures du soir)**

- La signature du curé manquait sur la liste des enfants ayant la gratuité scolaire et après avoir été interrogé par le Sous Préfet, le curé a déclaré que cette liste « ainsi dressée ne lui paraissait pas assez complète et lui en aurait proposé une autre » cette nouvelle liste comporte 19 noms : le Conseil « considérant qu'il est à sa connaissance que plusieurs des parents des enfants ne sont pas dans une gêne aussi grande que le prétend M le curé et que plusieurs n'ont pas de charge d'enfants, considérant en outre que trois des enfants portés sur la liste du curé sont étrangers à la Commune et n'y sont que comme pensionnaires et dont le père paye fort bien les mois de pension, considérant en outre que la gratuité de l'école n'a été demandé par aucun des parents des élèves portés sur la liste de M le curé et que la circulaire du Préfet du 6 octobre 1876 invite les municipalités de ne comprendre dans les listes d'admissions gratuites que les seuls enfants dont les parents sont véritablement et complètement hors d'état de payer la rétribution scolaire » ⇒ A l'unanimité maintien de la liste votée le 5 novembre dernier

#### **Séance du 24 décembre 1876 (une heure de l'après midi)**

- Révision des listes électorales : 1° DEBOISSY Cyrille dans la commission de révision des listes et 2° MM BOURESCHE Edouard et FOURNIER Hippolyte dans la commission des réclamations
- Placement de la demoiselle MAÎTRE dans l'établissement (asile départemental des vieillards et des infirmes) des « petits prés » à Plaisir : prix de pension de 2<sup>ème</sup> classe 300 f/an ⇒ Louis et Charles MAÎTRE s'engagent chacun pour 100 f ⇒ la Commune complétera à hauteur de 100 f

#### **Séance du 4 février 1877**

- Rétribution totale de l'instituteur pour 1878 : 1 100,45 f ainsi composée
  - Traitement de l'instituteur 200f
  - Produits de la rétribution scolaire des enfants payant : 400 f
  - Elèves gratuits : 60 f
  - Suppléments pour compléter le minimum : 440 f
  - Frais d'imprimés 0,45 f
- Rétribution scolaire enfants payants : 6 ans et plus 1,75 f et moins de 6 ans 1,25 f
- Rétribution scolaire pour les enfants ayant la gratuité : 1,50 f et 1,00 f

- Le cimetière n'est plus suffisant et doit être transféré en dehors de la commune, comme l'exige la loi : accord pour que le maire choisisse un lieu et négocie avec le propriétaire

#### **Séance du 13 mai 1877 (à une heure de relevée)**

- Comptes de gestion pour 1876 : Recettes 21 987,22 f et dépenses 22 637,29 f
- Compte administratif 1876 : Recettes 25 947,01 f et dépenses 22 362,97 f
- Chapitre additionnel : 3 597,54 f dont
  - 26,58 f remises du receveur
  - 197,48 f travaux sur chemins
  - 233,70 f entretien des rues et pavés
  - 70 f entretien maison d'école
  - 30 f entretien du mobilier des classes
  - 1 052,18 f déplacement du cimetière
  - 7 f achat d'une carte de l'arrondissement
  - 50 f pension d'aliénés
  - 22 f imprimés pour la comptabilité du receveur
  - 450 f réparation de la maison d'école
  - 15 f soins à donner aux salles de la mairie
  - 1 443,60 f acquisition d'un terrain pour le cimetière
- Rôle des prestations pour 1878 : 2 journées hommes chevaux, voitures (ânes ??) soit 2 048 f
- Salaire du cantonnier : 300 f

#### **Séance du 20 mai 1877**

- Présence des plus imposés : MM LETULLE François – MAÎTRE François – BOURESCHE Cyrille – MAÎTRE Lucien – Absents DEBOISSY Théodore – BOURESCHE Rémy – DOUVILLE Guillaume – BOUCHER Julien – BOURESCHE Pierre – VEZEL Augustin – BOURESCHE Augustin
- Budget primitif 1878 : 7 900 f en recettes et dépenses
- Imposition extraordinaire : 3 482 f

#### **Séance du 15 août 1877 (à quatre heures du soir)**

- Un conseiller demande pourquoi les réparations ne sont pas faites au presbytère : aucune réponse ⇒ la séance est levée

#### **Séance du 29 septembre 1877 (à huit heures du soir)**

- Déplacement du cimetière : 30 ares « à prendre dans la plus grande pièce appartenant à l'hospice de Pontoise, ladite parcelle se trouvant à l'angle formé par la route départementale n° 16 et le chemin d'Ennery à Livilliers : accord sur ce choix
- L'entrée du cimetière sera placée à l'angle de la route départementale et du chemin de Livilliers

#### **Séance du 8 novembre 1877 (à sept heures du soir)**

- Secours aux indigents pour la mauvaise saison : Les ressources votées au budget seront suffisantes
- Liste pour le service médical gratuit : 12 personnes dont 8 femmes
- Gratuité scolaire : 2 garçons et 4 filles
- Prestation pour les chemins 2 348 f
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 900 f chemin n° 1 de Livilliers
  - 400 f chemin n° 2 de Génicourt
  - 350 f chemin n° 3 d'Osny
  - 298 f chemin n° 4 d'Auvers
- Monsieur GENTIL propose de rectifier la délibération du 29 septembre dernier où il a été porté absent sans motif connu car il fait observer qu'il s'est présenté à sept heures, heure indiquée sur les lettres de convocation, mais que la session n'a eu lieu qu'à huit heures

#### **Séance du 16 décembre 1877 (quatre heures du soir)**

- Commissions pour les listes électorales (en plus du maire et du délégué désigné par le Préfet) : 1° DEBOISSY Cyrille pour la révision de la liste et 2° MM BOURESCHE Edouard et FOURNIER François pour l'examen des réclamations
- Nouveau cimetière : Approbation du plan

#### **Séance du 21 janvier 1878 (à 4 heures du soir)**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal : « le Conseil Municipal de la Commune d'Ennery proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations de l'assemblée communale du 6 janvier se sont réunis » étaient présents :**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **GENTIL Arthur**
  - **DELACOUR Hippolyte**
  - **MAÎTRE Louis**
  - **BOURESCHE Pierre**
  - **BOUCHER Jean-François**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **CORDIER Victor**
  - **AUBERT Henri**
  - **FOURNIER Philippe**
  - **BOUCHER Jean Augustin**
  - **DEDOISSY Cyrille**
- **Election du maire, Présidence par le doyen DEBOISSY Cyrille, GENTIL Arthur élu (11 voix)**
- **Election de l'adjoint : MAÎTRE Louis est élu (11 voix)**
- Liste électorale – commission pour les réclamations : MM BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre

### **Séance du 10 février 1978 (dimanche)**

- Traitement de l'instituteur : 1 100,45 f dont :
  - 200 f traitement fixe
  - 0,45 f de frais d'imprimés pour le recouvrement de la rétribution scolaire
  - 476,75 f Supplément pour compléter le minimum de traitement
- Produit de la rétribution pour les élèves payants : 393,25 f
- Subvention départementale pour les frais scolaires : 442 220 f
- Taux de la rétribution scolaire pour 1879 élèves payants : 1,75 f pour les plus de 6 ans et 1,25 pour les moins de 6 ans
- Taux pour les enfants admis gratuitement : 1,50 f et 1,00 f
- Recensement des voitures attelées et des chevaux de la commune ⇒ 50 f de gratification au secrétaire de mairie (également instituteur) – M TISSERAND – pour ce travail supplémentaire
- Augmentation du salaire du cantonnier M DEBOISSY : 50 f

### **Séance du 16 mai 1878 (à une heure de l'après-midi)**

- Compte de gestion pour 1877 : Recettes 9 394,65 f et dépenses 9 129,68 f
- Compte administratif pour 1877 : Recettes 13 389,21 f et dépenses 9 032,35 f
- Chapitre additionnel : 4 372,06 f ainsi répartis :
  - 710,95 f travaux sur les chemins
  - 60,80 f entretien des aqueducs, lavoirs, fontaines
  - 200 f entretien rues et pavés
  - 140 f entretien de la maison d'école
  - 60 f prix d'achat des livres
  - 60 f entretien du mobilier des classes
  - 200 f entretien église et presbytère
  - 7 f fourniture d'une classe de l'arrondissement
  - 44,70 f réparation à la maison d'école
  - 50 f gratification accordée à l'instituteur
  - 50 f gratification accordée au cantonnier
  - 50 f chauffage et éclairage du cours d'adultes et 1877 - 1878
  - 10 f somme accordée au concours scolaire cantonal
  - 30 f indemnité au médecin des pauvres
  - 200 f supplément au desservant
  - 10 f soins aux salles de la mairie
  - 100 f complément de traitement du secrétaire de la mairie
  - 800 f construction d'un bâtiment pour la pompe
  - 1 588,61 f réparation de la maison d'école
- Rôle des prestations pour 1879 : 2 journées hommes, chevaux et voitures soit 2 023 f
- Traitement du cantonnier : 300 f

### **Séance du 19 mai 1878 (dimanche à quatre heures du soir)**

- Présence des plus forts contribuables : MM DEBOISSY Cyrille – DEBOISSY Théodore – DOUVILLE Guillaume – BOUCHER Pierre – LETULLE Pierre – BOURESCHÉ Pierre – BOUCHER Ambroise – Absents MAILLARD Léon – BOSSU Louis – BOURESCHÉ Rémy – MAÎTRE François – BOURESCHÉ Cyrille

- Budget primitif pour 1879 : Recettes et dépenses 8 300 f
- Imposition extraordinaire : 3 697 f

### **Séance du 9 juin 1878 (à quatre heures du soir)**

- Examen des plans et devis pour les réparations « pour appropriation et l'assainissement » de la maison d'école communale et du logement de l'instituteur, documents établis par M COGNET architecte demeurant à Pontoise : coût 3 092,40 f  
⇒ Devis non approuvés, jugés trop élevés, se limiter à 2 023,31 f somme en caisse

### **Séance du 11 août 1878 (dimanche à huit heures du soir)**

- Travaux d'appropriation et d'assainissement de la maison d'école et du logement de l'instituteur : « quelques jours seulement nous sépare du mois de vacances qui est l'époque la plus favorable pour faire ces travaux et que le mode d'exécution en régie est le plus expéditif et le moins coûteux » ⇒ Travaux en régie au lieu d'une adjudication
- Commission pour suivre ces travaux : BOURESCHE Edouard – CORDIER Victor et FOURNIER Philippe
- Conditions d'admission, à l'hospice de Pontoise, des malades ou blessés étrangers aux communes de Pontoise et St Ouen l'Aumône : 1,75 f/jour et « obligation avant toute admission d'un engagement signé par le maire au nom de la commune, ou par une personne connue et solvable, de payer les frais de séjours de la personne admise » ⇒ accord du Conseil sur ces conditions sauf « à recourir contre la personne ainsi admise ou contre sa famille, si elle était solvable, pour le remboursement de tout ou partie des frais payés par la commune »
- Demande de secours de DEBOISSY Louis (cultivateur à Ennery) car « par suite d'une peur son fils aîné a été atteint d'aliénation mentale et qu'il a dû le placer dans un établissement destiné à traiter ces sortes de maladies (à Clermont – Oise), mais que vu sa position de fortune, il sollicite un secours de la Commune pour l'aider à payer les frais de pension » : Accord sur la demande car M DEBOISSY « a encore 2 autres enfants , il doit en outre servir une pension alimentaire à sa mère ainsi qu'à son beau-père et sa belle-mère, il lui est impossible de payer 760 f/an somme demandée pour le traitement de la dernière classe » ⇒ Mais « il est également impossible à la Commune, vu son peu de ressources et des charges qui pèsent déjà sur elle, d'accorder un bien grand secours » ⇒ Vote, à l'unanimité, 50 f et demande au Préfet de prendre en compte ce cas
- La pompe à incendie n'a pas de bâtiment convenable pour la loger : « L'emplacement le plus convenable serait l'entrée de l'avenue communale, à droite le long du pignon de la maison du Sieur SORET » ⇒ mode d'exécution des travaux ⇒ Régie

### **Séance du 10 novembre 1878 (trois heures de l'après-midi)**

- Secours aux indigents pour la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Liste des indigents à admettre aux secours médicaux gratuits : 15 personnes dont 8 femmes
- Liste des enfants ayant la gratuité scolaire : 3 garçons et 7 filles
- Chemins vicinaux répartition du montant prévu : 2 323 f

- 300 f salaire du cantonnier
- 150 f salaire du journalier
- 700 f chemin vicinal n° 1 de Livilliers
- 300 f chemin vicinal n° 2 de Génicourt
- 223 f chemin vicinal n° 3 d'Osny
- 250 f chemin vicinal n° 4 d'Auvers
- (A noyer le total fait seulement 1 923 f ??)

#### **Séance du 14 novembre 1878 (huit heures du soir)**

- « Le service des postes est fait, pendant l'hiver, d'une manière incomplète et qu'il serait désirable que le service d'été, comprenant 2 distribution, fût maintenu toute l'année » : Un vœu est émis dans ce sens par le Conseil

#### **Séance du 17 novembre 1878 (dimanche à trois heures du soir)**

- Commission pour la révision des listes électorales : 1° commission pour la révision M BOUCHER Jean-François et 2° commission des réclamations MM BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre

#### **Séance du 2 février 1879**

- Traitement de l'instituteur : 1 200,44 f
  - 200 f traitement de base
  - 403 f produit de la rétribution scolaire des élèves payant
  - 21 f pour les élèves ayant la gratuité
  - 576 f de supplément pour compléter le minimum
  - 0,44 f les frais d'imprimés pour le recouvrement de la contribution scolaire

#### **Séance du 11 mai 1879**

- Compte de gestion pour 1878 : Recettes 0 791,69 f et dépenses 9 016,19 f
- Compte administratif 1878 : Recettes 14 251,81 f et dépenses 10 732,16 f
- Chapitre additionnel : 3 583,15 f
  - 1 187,60 f travaux sur chemins
  - 23,60 remises du receveur municipal
  - 7 f achat d'une carte de l'arrondissement
  - 800 f construction d'une remise pour la pompe
  - 50 f gratification au cantonnier
  - 50 f rétributions scolaires des élèves gratuits
  - 5 f abonnement au bulletin officiel de l'intérieur
  - 850 f réparation de la maison de l'école
  - 230 f réparation de l'église et du presbytère
  - 100 f entretien du mobilier des classes
  - 179,95 f construction d'un bâtiment pour la pompe
  - 100 f acquisition d'habillement pour l'escouade de travailleurs à l'entretien de la pompe
- Rôle des prestations pour 1880 : 2 journées hommes, chevaux, voitures soit 2 023 f
- Traitement du cantonnier : 300 f
- 400 f de subvention du Conseil Général pour l'entretien des chemins ruraux



- Le receveur municipal M DAURIGNAC demande un dixième de son traitement en plus soit 23,60 f
- Traitement de l'instituteur : 300 f

### Séance du 18 mai 1879

- Présence des plus forts contribuables : MM MAILLARD – DEBOISSY Cyrille – LETULLE – BOURESCHE Rémy – DEBOISSY Théodore – MAÎTRE François – BOUCHER Julien – BOUCHER Ambroise – MAÎTRE Lucien – Absents MM BOSSU Louis – DOUVILLE Guillaume – BOURESCHE Pierre
- Budget primitif : Recettes et dépenses 8 250 f
- Imposition extraordinaire : 3 552 f

### Séance du 29 juin 1879 (dimanche à six heures du soir)

- Fixation définitive de l'emplacement pour la remise de la pompe : « Place de la mairie, au bord des tilleuls à gauche, du côté de Mme BOURESCHE, en laissant toutefois une distance de 5 à 6 mètres pour le libre accès du puits et de la pompe qui se trouvent de ce côté »
- Coût total : 70 f

### Séance du 8 juillet 1879

- Nouveau barème pour les prestations en nature

#### Journées Simples

Numéro des catégories	JOURNEES					2 bœufs ou mulets	ânes
	hommes	chevaux	voitures				
			1 collier	2 colliers	3 colliers		
1ère	3,00 f	5,00 f	1,25 f	2,00 f	2,50 f	3,50 f	2,25 f
2ème	2,50 f	4,25 f	1,00 f	1,50 f	2,00 f	3,00 f	2,00 f
3ème	2,25 f	3,75 f	0,75 f	1,00 f	1,50 f	2,50 f	1,75 f

#### ATTELAGES - PRIX COMPOSES

Numéro des catégories	Voitures attelées de chevaux (conducteur compris)			Voitures attelées de bœufs (conducteur compris)	
	1 collier	2 colliers	3 colliers	2 bœufs	4 bœufs
1ère	9,25 f	15,00 f	20,50 f	12,00 f	19,50 f
2ème	7,75 f	12,50 f	17,25 f	10,00 f	16,50 f

3ème	6,75 f	10,75 f	15,00 f	8,25 f	13,75 f
------	--------	---------	---------	--------	---------

- Demande de classement de la Commune dans la 2<sup>ème</sup> catégorie

### **Séance du 10 août 1879**

- Le logement de l'instituteur et l'escalier de la mairie ont besoin d'appropriation : Accord pour entreprendre ces travaux

### **Séance du 9 novembre 1879 (dimanche à trois heures de l'après-midi)**

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget sont suffisantes
- Liste des indigents à admettre au service médical gratuit : 12 personnes dont 7 femmes
- Désignation de ceux qui auront des secours par le Comité de charité : 2 personnes – 2 kg de pain et un pot au feu toutes les semaines, pendant toute l'année, pour l'une et 2 kg de pain toutes les semaines durant 6 mois pendant la mauvaise saison pour l'autre
- Désignation des membres du Comité de Charité pour 1880 : BOUCHER Jean François
- Liste électorale révision : 1° BOUCHER Jean François pour la commission de révision des listes et 2° MM BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre pour la commission des réclamations
- Répartition pour les chemins de la somme de 2 323 f :
  - 300 f salaire de cantonnier
  - 1 650 f sur tous les chemins vicinaux
  - 600 f sur les chemins ruraux
  - 73 f pour les dépenses imprévues
  - (Cette fois le total est de 2 623 f ?? ou alors le salaire du cantonnier n'est plus compté ??)
- Liste des enfants qui seront admis gratuitement à l'école : 4 garçons et 4 filles

### **Séance du 15 février 1880**

- Traitement de l'instituteur : 1 500,50 f
  - 200 f traitement fixe
  - 350 f élèves payants
  - 50 f élèves gratuits
  - 600 f complément pour garantir le minimum
  - 300 f Supplément de traitement facultatif en dehors du traitement légal
  - 0,50 f de frais d'imprimés
- Rétribution scolaire enfants payants : 1,75 f plus de 6 ans et 1,25 f moins de 6 ans
- Enfants admis gratuitement : 1,50 f et 1 f
- Désignation de 2 membres pour vérifier les comptes du receveur et les comptes administratifs : MM AUBERT et BOUCHER Jean François

### **Séance du 25 février 1880 (à sept heures du soir)**

- Adjudication des travaux pour la remise de la pompe à incendie : Désignation de 2 membres ⇒ MM CORDIER et FOURNIER

### Séance du 9 mai 1880

- Compte de gestion pour 1879 : Recettes 11 621,15 f et dépenses 12 428,87 f
  - Compte administratif pour 1879 : recettes 15 091,78 f et dépenses 10 386,22 f
  - Chapitre additionnel 4 740,86 f
    - 1 211,23 f travaux sur chemins
    - 20 f traitement du tambour afficheur
    - 15 f supplément au traitement du desservant
    - 178,55 f entretien de l'église et du presbytère
    - 979,95 f construction du bâtiment de la pompe à incendie
    - 100 f habillement pour l'escouade des travailleurs à la pompe
- ⇒ Soit un total de 2 504,73 f de restes à payer
- 50 f gratification au cantonnier
  - 300 f entretien église et presbytère
  - 79,13 f bâtiment pour la pompe à incendie
  - 7 f pour une carte de l'arrondissement
  - 100 f pour l'habillement des travailleurs de la pompe
  - 100 f d'indemnité à M TISSERAND
  - 1 600 f pour l'acquisition d'un terrain pour le cimetière
- ⇒ Soit 2 236,13 f de supplément disponible
- Rôle des prestations pour 1881 : 2 journées hommes, chevaux, ânes et voitures soit 2 358 f
  - Traitement du cantonnier : 300F
  - 600 f ont été accordés, en 1879, par le Conseil Général pour l'entretien des chemins
  - Demande du receveur d'un supplément de 1/10<sup>ème</sup> de son traitement soit 2,36 f
  - Budget primitif 1881 : Proposition 9 050 f en recettes et dépenses ⇒ Mais 3 membres du Conseil ont réclamé le scrutin secret sur le supplément prévu au traitement du desservant ⇒ vote 8 voix contre pour 3 pour, rejet du supplément ⇒ budget établi à 8 850 f

### Séance du 17 mai 1880

- Présence des plus forts contribuables : LETULLE Pierre – BOURESCHE Rémy – BOUCHER Ambroise – DOUVILLE Guillaume – MAÎTRE Jacques - Absents MM MAILLARD – DEBOISSY Cyrille – BOSSU Louis – MAÎTRE François – BOUCHER Julien – BOURESCHE Pierre – MAÎTRE Lucien
- Imposition extraordinaire : 3 887 f
- Traitement du garde champêtre : 700 f

### Séance du 18 juillet 1880 (dimanche à trois heures du soir)

- Nouveau cimetière : Parcelle de 28 ares à prendre sur une plus grande parcelle dite « les pointes » portée sur le n° 505 du plan cadastral appartenant à Mme veuve GENTIL propriétaire du château d'Ennery ⇒ prix proposé 60 f l'are

### Séance du 8 août 1880 (dimanche huit heures du soir)

- Suite au déplacement de la mare Tuppin (rue de la Croix) 2 membres du Conseil MM BOURESCHE Edouard et BOUCHER Joseph ont proposé de racheter à la Commune le terrain abandonné : accord au prix de 1 f le m<sup>2</sup>
- Achat du terrain pour le nouveau cimetière : 1 600 f soit l'argent disponible au budget
- N'ayant plus de crédit disponible la construction des murs du cimetière est remise à une date ultérieure
- Le prix de 1 f/m<sup>2</sup> sera désormais le prix retenu par la commune pour l'achat ou la vente de terrain

### Séance du 7 novembre 1880 (dimanche à trois heures du soir)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Désignation d'un membre pour le Comité de Charité : M DELACOUR Louis
- Révision des listes électorales : 1<sup>ère</sup> commission (révision) AUBERT Henri et 2<sup>ème</sup> commission (réclamations) BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre
- Tarif de conversion des journées de prestations en tâches sera arrêté comme suit :
  - Fouille et jet ou chargement d'un mètre cube de terre**
  - 0,55 f terre légère ou sablonneuse
  - 0,65 f terre végétale mêlée de pierre
  - 0,80 f terre dure ou glaiseuse
  - 0,25 f pour le transport à la brouette d'un mètre cube de terre pierre ou sable pour chaque relais de 25 mètres
  - Lorsque la distance dépassera 4 relais, le transport sera fait à la voiture
  - Extraction d'un m/3 de pierres dures ayant au plus 15 centimètres de grosseur**
  - 2,25 f pierres calcaire, carrières d'Ennery
  - 3,50 f cailloux calcaires, carrières d'Ennery
  - Ramassage dans les champs ou triage aux murets**
  - 3 f cailloux de 1<sup>er</sup> centimètres de grosseur
  - 4,25 cailloux de 3 à 6 centimètres
  - Cassage à 6 centimètres de diamètre d'un m/3 de pierres**
  - 1,25 f cailloux calcaires d'Ennery
  - 1,25 f cailloux de ramassage
  - 0,25 f chargement pour 1 mètre cube
  - 2,25 f chargement de pavés bâtards
- Répartition des 2 658 f votés pour les chemins :
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 1 986 f sur tous les chemins vicinaux
  - 600 f sur les chemins ruraux
  - 72 f pour les dépenses imprévues

### Séance du 14 novembre 1880 (dimanche à quatre heures du soir)

- Liste des personnes à admettre aux soins médicaux gratuits : 12 personnes dont 7 femmes
- Pour 2 personnes dans cette liste : 2 kg de pain et un pot au feu pendant toute les semaines durant l'année

- Désignation d'un membre au Comité de Charité : BOUCHER Jean-François
- Liste des enfants ayant la gratuité scolaire en 1881 : 6 garçons et 3 filles
- Achats de plaques et de poteaux indicateurs pour les chemins vicinaux : 86 f
- Enquête publique sur l'emplacement pour le nouveau cimetière : 1 seule réclamation de M PREVOST qui demande que le cimetière soit plus proche du village ⇒ Rejet d'autant plus que « M PREVOST signataire de la protestation n'est pas domicilié en la commune et qu'en conséquence il n'a pas qualité pour donner son avis en ces matières »

### **Séance du 2 janvier 1881 (dimanche)**

- Le Sieur BOUCHER Joseph (conseiller) Joseph souhaite acquérir une parcelle de « 14 mètres superficiels 25 centièmes » sise face à sa propriété rue de la Croix par suite des reprises d'alignement : Accord pour 1 f le m<sup>2</sup> (superficiel)
- Demande analogue du Sieur BOURESCHE Edouard (également conseiller) pour une parcelle de 45,15 m<sup>2</sup> place de l'herbette : accord
- 3<sup>ème</sup> demande par M MAÎTRE Charles (maçon) parcelle de 17,80 mètres superficiels : accord pour le même prix de 1 f/m<sup>2</sup>

### **Séance du 13 janvier 1881 (3 heures du soir)**

- **Installation du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal « proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations des 9 et 16 janvier » est ainsi composé :**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **BOURESCHE Pierre**
  - **MAÎTRE Louis**
  - **BOUCHER Jean-François**
  - **BOUCHER Joseph**
  - **CORDIER Victor**
  - **GENTIL Arthur**
  - **DELACOUR Hippolyte**
  - **AUBERT Henri**
  - **FOURNIER Philippe**
  - **DEBOISSY Jean Cyrille**
- **Election du maire sous la Présidence du doyen d'âge DEBOISSY Jean Cyrille : Elu GENTIL Arthur (11 voix)**
- **Election de l'adjoint : Est élu MAITRE Louis (11 voix)**
- **Listes électorales commission des réclamations : MM BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre**

### **Séance du 13 février 1881 (dimanche à 3 heures du soir)**

- **Traitement de l'instituteur : 1 500,50 f ainsi composé**
  - 200 f traitement fixe
  - 290 f produit de la rétribution scolaire des enfants payants
  - 53 f rétribution pour les élèves gratuits
  - 657 f complément pour garantir les minima (art 1<sup>er</sup> de la loi du 19 juillet 1875)
  - 300 f supplément facultatif de traitement

- 0,50 f frais d'imprimés
- Taux de rétribution scolaire pour 1882 pour les enfants payants : 1,75 f pour plus de 6 ans et 1,25 f pour les moins de 6 ans
- Taux de rétribution pour les enfants ayant la gratuité scolaire : 1,50 f et 1 f
- Compte du receveur commission d'examen : MM AUBERT et BOUCHER Joseph

### **Séance du 8 mai 1881 (dimanche à deux heures du soir)**

- Compte de gestion 1880 : Recettes 10 109,76 f et dépenses 9 631,90 f
  - Compte administratif 1880 : Recettes 14 604,75 f et dépenses 9 796,76 f
  - Chapitres additionnels 4 819,99 f (4 807,99 f + 12 f) dont
- ⇒ Reste à payer : 3 771,53 f
- 1 671,53 f travaux sur chemins
  - 200 f entretien des rues et pavés
  - 100 f traitement de l'instituteur
  - 200 f acquisition d'habillement à l'escouade de la pompe à incendie
  - 1 600 f acquisition d'un terrain pour le cimetière
- ⇒ Reste de disponible : 1 048,46 f
- 50 f gratification au cantonnier
  - 50 f gratification à l'instituteur pour le recensement des voitures attelées
  - 200 f supplément de traitement au desservant
  - 25 f gratification au secrétaire de mairie pour travail supplémentaire
  - 675 f construction des murs du cimetière
  - 48,46 f fêtes publiques
  - Rôle des prestations pour 1882 : 2 journées hommes, chevaux, ânes et voitures soit 2 200 f
  - Traitement du cantonnier : 300 f
  - 672 F ont été accordés par le Conseil Général pour l'entretien des chemins
  - Pour le receveur règlement de 1/10<sup>ème</sup> de son traitement : 23,60 f
  - Budget primitif 1882 : Propositions recettes et dépenses 8 900 f : accord sauf sur le supplément du traitement du desservant ⇒ vote à bulletins secrets proposition rejetée par 6 voix contre 5 (1 absent) ⇒ Budget primitif 8 700 f

### **Séance du 15 mai 1881 (dimanche à trois heures du soir)**

- Présence des plus forts contribuables LETULE Pierre – THEROUDE Edouard – BOURESCHÉ Rémy – MAÎTRE François – BOUCHER Pierre – MAÎTRE Jacques – Absents DEBOISSY Cyrille – MAILLARD Léon – BOSSU Louis – MAÎTRE Lucien – BOUCHER Ambroise – DOUVILLE Guillaume
- Imposition extraordinaire : 3 895 f
- Salaire du garde champêtre : 700 f

<p><b>La loi du 16 juin 1881 rend l'instruction primaire gratuite, la rétribution scolaire versée par les parents cessera d'être versée au 1<sup>er</sup> juillet 1882</b></p>
--

### **Séance du 7 août 1881 (dimanche à quatre heures du soir)**

- Du fait de la séparation, à l'école, des filles et des garçons, une grande quantité du matériel scolaire bancs et tables est aujourd'hui inutile et encombre la petite classe et de plus en mauvais état : « ce vieux mobilier sera coupé et scié pour être brûlé dans la mairie, sauf les parties les meilleures des tables qui pourraient être gardées dans le grenier »
- Importante réparation dans la rue de la mare à Tuppin, réfection du blocage : ces travaux seront fait aussitôt après la moisson, le blocage aura lieu sur une largeur de 4 mètres compris 50 centimètres de chaque côté pour les caniveaux ⇒ montant des travaux 400 f

<p><b>A noter aucune classe de fille n'a été créée : voir Conseils de août 1867 – janvier 1868 et novembre 1876</b></p>
---

### **Séance du 14 août 1881 (dimanche à 4 heures du soir)**

- Demandes d'habitants d'obtenir des concessions à perpétuité dans le nouveau cimetière : Superficie 28,03 ares, la population est de moins de 500 habitants, les décès d'environ 10 par an ⇒ division du cimetière en 3 parties :
  - A terrain destiné aux concessions
  - B terrain destiné aux sépultures communes
  - C terrain destiné aux enfants morts sans baptême et aux défunts des cultes dissidents (cette rubrique est rayée – par suite de la loi du 14 novembre 1881 abrogeant l'article 15 du décret du 23 prairial an II – mots rayés suite à la séance du Conseil du 4 juin 1882 )

Le tout divisé en 3 classes :

- 1<sup>ère</sup> classe : Concessions perpétuelles ⇒ 50 f le mètre superficiel
- 2<sup>ème</sup> classe : Concessions trentenaires (renouvelables indéfiniment) ⇒ 25 f le mètre superficiel
- 3<sup>ème</sup> classe : Concessions temporaires de 15 ans (non renouvelables) ⇒ 10 f le mètre superficiel

Concession de 2 mètres de long sur 1 mètre de large au minimum et pour les sépultures communes de 2 mètres sur 1 mètre pour chaque corps

La séparation entre 2 concessions sera de 50 centimètres

- Conformément à l'ordonnance du 6 octobre 1843 titre II article 3 : Aucune concession n'aura lieu qu'au moyen de paiement d'un capital dont deux tiers au profit de la commune et un tiers au profit des pauvres ou des établissements de bienfaisance
- Les places seront indiquées par le maire
- Aucune inscription ne pourra être placée sur les pierres tumulaires ou monuments funèbres sans avoir été soumise à l'approbation du maire
- A l'expiration des concessions trentenaires le maire mettra les familles ou les ayants droits en demeure, par un avertissement, d'enlever, dans un délai fixé, les constructions existantes. A défaut, un an après le 1<sup>er</sup> avertissement, la Commune en prendra possession

- Les numéros d'ordre et la place des sépultures seront notés sur un registre tenu en mairie
- Les allées du cimetière seront sablées et tenues en bon état

### **Séance du 2 octobre 1881**

- Demande de révision du traitement du receveur : de 236 f à 260 f
- Urgence à construire les murs du nouveau cimetière après la mauvaise saison : devis 4 768,45 f ⇒ Monsieur GENTIL, maire, s'est engagé (écrit du 20 septembre 1881) à prêter 1 800 f sur 5 ans sans intérêt

### **Séance du 6 novembre 1881 (dimanche à trois heures du soir)**

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes prévues au budget sont suffisantes
- Nomination d'un membre au Comité de Charité : M DELACOUR Louis
- Confection de la liste (dressée de concert avec le curé) des indigents à admettre aux services médicaux gratuits : 13 personnes dont 7 femmes
- 2 de ces indigents vont recevoir du Comité de Charité 2 kg de pain et un pot au feu chaque semaine durant tout l'hiver 1881-1882 et pendant toute l'année 1882
- Révision des listes électorales : M AUBERT Henri pour la 1<sup>ère</sup> commission de révision et MM BOURESCHÉ Edouard et BOURESCHÉ Pierre pour la commission d'examen des réclamations
- Répartition des 2 562 f prévus pour les chemins vicinaux et ruraux :
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 1 315 f chemins vicinaux
  - 700 f chemins ruraux
  - 35 f acquisition d'un nouveau cylindre
  - 112 f dépenses imprévues

### **Séance du 27 novembre 1881 (10 ½ du matin)**

- Elections des représentants pour les élections sénatoriales : Titulaire M GENTIL Arthur (9 voix) et suppléant MAÎTRE Louis (7 voix)

### **Séance du 17 janvier 1882 (mardi à 7 heures du soir)**

- Demande du Sous Préfet que la délibération à propos du remboursement de la somme de 1 833 f à emprunter pour le cimetière, soit complétée avec la présence des plus imposés (imposition extraordinaire)
- Révision du devis initial : la construction du porche et le crépis des murs sont ajournés ⇒ nouvelle dépense 2 933 f (au lieu de 4 768 f) donc pas d'imposition supplémentaire car la Commune possède les ressources nécessaires
- La portion de terrain destinée aux cultes dissidents et aux enfants sans baptême sera rattachée au terrain destiné aux concessions à perpétuité



### **Séance du 26 février 1882 (dimanche à trois heures de l'après-midi)**

- Dépenses de l'instruction primaire 1 200 f dont :
  - 200 f traitement de l'instituteur titulaire
  - 300 f traitement éventuel
  - 700 f complément pour le minimum
- Par ailleurs 35 f de chauffage des classes et 30 f d'entretien du mobilier scolaire
- Augmentation de 50 f du secrétaire de mairie
- Remerciements à l'escouade des travailleurs à l'entretien de la pompe à incendie ainsi qu'aux habitants qui ont concouru à l'extinction du feu de la rue de la Croix

### **Séance du 28 avril 1882 (vendredi)**

- Résultats de l'adjudication pour les travaux des murs du cimetière : MAÎTRE Charles, entrepreneur de maçonnerie, pour 2 933,77 f avec un rabais de 10 centimes pour 100 f, délai des travaux 5 mois

### **Séance du 4 juin 1882 (dimanche à quatre heures du soir)**

- Comptes de gestion 1881 : Recettes 10 603,44 f et dépenses 12 225,68 f
- Compte administratif 1881 : Recettes 16 233,15 f et dépenses 12 091,89 f
- Chapitres additionnels 1882 : 4 151,26 dont :

Restes à payer : 2 358,20 f

- 1 247,90 f travaux sur chemins
- 37 f traitement du garde champêtre
- 138,30 f entretien rues et pavés
- 60 f prix d'achat des livres
- 200 f habillement escouade des pompiers
- 675 f construction du mur du cimetière

Disponible 1 793,06 f

- 25 f indemnité de M TISSERAND pour le travail des mutations en 1882
- 50 f traitement du secrétaire de mairie
- 63 f traitement du garde champêtre
- 50 f gratification au cantonnier
- 200 f supplément de traitement au desservant
- 1 380,06 f construction des murs du cimetière
- 25 f Caisse des écoles

Accord sauf pour le supplément du desservant ⇒ Vote 8 voix contre et 4 voix pour, les 200 f prévus sont affectés à la construction des murs du cimetière

- Rôle des prestations : 2 journées hommes, chevaux, ânes et voitures soit 2 308 f
- Traitement du cantonnier : 300 f
- Création d'une commission municipale scolaire (loi du 28 mars 1882) pour « surveiller et encourager la fréquentation des écoles. Elle est composée du maire, Président, d'un délégué du canton désigné par l'inspecteur d'académie, l'inspecteur primaire et d'un tiers de membres du Conseil Municipal » : Vote à bulletins secrets ⇒ Sont désignés MM DELACOUR – BOUCHER Joseph – FOURNIER et DEBOISSY
- Caisse des écoles (même loi du 28 mars 1882) : Création et budget de 25 f
- Budget primitif 1883 : Recettes et dépenses 9 000 f, pour les dépenses nous avons pour les principaux postes

- 400 f traitement du secrétaire de mairie
- 260 f traitement du receveur municipal
- 220 f remise au percepteur
- 800 f traitement du garde champêtre
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 100 f salaire du monteur de l'horloge
- 150 f entretien des puits et mares
- 200 f entretien des rues et pavés
- 2 308 f entretien des chemins ruraux et vicinaux
- 200 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 300 f salaire du cantonnier (chemins vicinaux)
- 250 f Comité de Charité
- 1 200 f traitement de l'instituteur
- 300 f supplément du traitement de l'instituteur
- 100 f indemnité du cours d'adulte
- 5 f frais de confection du rôle des chiens
- 20 f tambour afficheur
- 50 f traitement du sonneur d'angélus
- 50 f pension d'aliénés à la charge de la commune
- 30 f indemnité au médecin des pauvres
- 300 f entretien de l'église
- 120 f indemnité aux sapeurs pompiers
- 50 f fêtes publiques
- 413 f dépenses imprévues
  - Imposition extraordinaire : 800 f
  - Nouvelle demande du Conseil Municipal de Livilliers pour être rattaché au canton de Pontoise (au lieu de l'Isle Adam) : Accord

#### **Séance du 13 août 1882 (dimanche à 5 heures du soir)**

- Ajournement de la séance du fait de travaux des champs

#### **Séance du 5 novembre 1882 (dimanche à 5 heures du soir)**

- Secours aux indigents pour la mauvaise saison : Les sommes portées au budget sont suffisantes
- Désignation au Comité de Charité : DELACOUR Louis
- Liste des indigents pour le service médical gratuit : 13 personnes dont 7 femmes et 3 personnes de cette liste recevront toutes les semaines 2 kg de pain et 1 pot au feu
- Révision des listes électorales : 1<sup>ère</sup> commission pour la révision AUBERT Henri – 2<sup>ème</sup> commission pour les réclamations BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre
- Répartition du budget des chemins vicinaux ordinaires : 2 608 f
  - 1 300 f pour la fourniture des matériaux d'entretien
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 765 f contingents des chemins ruraux
  - 143 f dépenses diverses, plaques et poteaux indicateurs

### Séance du 11 février 1883

- Dépenses de l'instruction publique : Ecole spéciale de garçons 1 000 f (dont 695 f fournis par l'Etat et le Département)
  - 200 f traitement fixe de l'instituteur
  - 439,50 f traitement éventuel
  - 360,50 f Complément pour former le traitement minimum
- Classes d'adultes : 150 f
  - 100 f Indemnité à l'instituteur
  - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
- Suppléments : 365 f
  - 300 f de traitement à l'instituteur titulaire en dehors du traitement légal
  - 30 f entretien du mobilier des classes
  - 35 f chauffage des classes
- Les travaux de clôture du cimetière se sont élevés à 2 911,67 f : reste à payer 863,46 f
- Les 2/3 du prix des concessions de terrain dans le cimetière revenant à la commune ont produit 2 600 f
- Pour honorer la mémoire du Baron RENDU ancien maire le Conseil offre à la famille RENDU « le choix du terrain où devront être transportés les restes mortels de ses membres inhumés actuellement dans l'ancien cimetière »
- Commission d'examen des comptes du receveur : MM BOUCHER Joseph et AUBERT Athanase

### Séance du 22 avril 1883

- Confection des statuts de la Caisse des Ecoles : Approbation des 14 articles
  - Article 1 Buts : faciliter la fréquentation scolaire par des récompenses sous forme de livres et de livrets de Caisse d'Epargne aux élèves les plus appliqués
  - Article 2 Ressources : subventions Commune - Département – Etat et dons
  - Article 3 Membres : Fondateurs et souscripteurs
  - Article 4 membres fondateurs : 5 f en une fois ou 1 f pendant 5 ans
  - Article 5 membres souscripteurs : 1 f par an au minimum
  - Article 6 Comité d'administration : Membres de la commission scolaire locale – 5 autres membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale des sociétaires – Présidence par le maire – élection chaque année d'un vice président d'un secrétaire et d'un trésorier – « Il pourra s'adjoindre, en nombre indéterminé, des dames patronnesses »
  - Article 7 Rémunération : Toutes les fonctions sont gratuites
  - Article 8 Budget : Sera arrêté chaque année outre les dépenses « le surplus devra être placé sur l'état en rentes 3 % amortissables »
  - Article 9 Réunion du Comité : Au moins 3 fois par an, dans le mois qui suit la rentrée des classes, dans celui qui précède pâques, et dans celui qui précède l'ouverture des vacances et chaque fois que le président le juge nécessaire ou si 5 des ses membres en font la demande par écrit
  - Article 10 : « Le Comité aura la faculté de convoquer à ses réunions l'instituteur ou l'institutrice et la directrice de l'école maternelle, mais ces fonctionnaires n'auront qu'une voix consultative »
  - Article 11 Mesures urgentes : Prises par le bureau
  - Article 12 Dépenses : Ne pourront être acquittées par le trésorier qu'en vertu d'un bon signé du président et du secrétaire

- Article 13 Assemblée Générale : Annuelle, il est rendu compte des travaux du Comité et de la situation financière, une copie du compte rendu est transmise à l'inspecteur d'académie
- Article 14 Modifications des statuts : Aucune modification ne pourra avoir lieu sans l'approbation de l'autorité préfectorale

### **Séance du 18 mai 1883**

- Compte de gestion : Recettes 15 730,23 f et dépenses 12 612,85 f
  - Compte administratif : Recettes 19 482,80 f et dépenses 14 143,68 f
  - Chapitre additionnels : 5 581,12 f
- ⇒ Restes à payer : 336,80 f
- 127,65 f entretien des chemins
  - 120 f Prix et achats de livres
  - 5 f Timbres des mandats de subventions
  - 10,15 f Entretien du mobilier des classes
  - 49 f habillement des pompiers
  - 25 f Caisse des écoles
- ⇒ Reste de disponible : 5 244,32 f
- 360 f acquisition du terrain de cimetièrè
  - 2 334,84 solde des travaux complémentaires du cimetièrè
  - 500 f achat de mobilier scolaire
  - 1 366,53 f achat de rentes sur l'Etat
  - 200 f supplément du traitement du desservant
  - 50 f gratification au cantonnier
  - 25 f Indemnités pour le travail des mutations
  - 407,95 f Construction d'un abris pour les passagers indigents
- ⇒ Accord sur les dépenses proposées (y compris pour le desservant)
- Prestations en nature : 2 journées soit 2 567 f
  - Budget primitif 1884 : Recettes et dépenses 8 980 f et pour les principales dépenses
  - 400 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau de la mairie
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 260 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 800 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur de l'horloge
  - 150 f entretien des aqueducs, fontaines, puits et mares
  - 200 f entretien des rues et pavés
  - 2 267 f entretien des chemins vicinaux
  - 200 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 300 f salaire du cantonnier (chemins vicinaux)
  - 50 f traitement du sonneur d'angélus
  - 250 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 1000 f traitement de l'instituteur
  - 300 f supplément de traitement de l'instituteur
  - 60 f prix d'achat de livres
  - 85 f chauffage et éclairage des classes

- 50 f entretien du mobilier des classes
- 100 f indemnités pour les cours d'adultes
- 200 f supplément du traitement du desservant
- 300 f entretien presbytère et église
- 120 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 50 f fêtes publiques
- 444 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 4 187 f + 800 f pour couvrir le traitement du garde champêtre
- Clôture du cimetière : devis supplémentaire dressé par l'architecte M COQUET est de 2 234,17 f ⇒ montant total 5 145,84 f

### **Séance du 10 juin 1883**

- Demande du Conseil Municipal d'Hérouville : « retarder le départ du second facteur afin qu'il puisse recueillir les correspondances apportées à Pontoise par le train de 11 heures 19 du matin » ⇒ Accord pour s'associer aux vœux de la Commune d'Hérouville

### **Séance du 15 juillet 1883 (dimanche)**

- Propositions des agents voyers sur a classification en 3 catégories distinctes des chemins vicinaux restant à construire : Tous les chemins vicinaux d'Ennery sont construits et l'agent voyer n'a aucune proposition à faire ⇒ Il n'y a pas lieu de procéder au classement, « mais le Conseil est disposé à voter annuellement toutes les ressources nécessaires pour assurer l'entretien parfait des chemins construits »

### **Séance du 5 août 1883 (dimanche)**

- Révision des statuts de la Caisse des Ecoles :
  - Article 1 Rajout : « et part des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur donnant les livres et fournitures de classes qu'ils ne pourraient se procurer, soit en leur distribuant des vêtements et des chaussures et, pendant l'hiver, des aliments chauds »
  - Article 5 modifié comme suit : « Le titre de fondateur de la Caisse des Ecoles sera acquis pour un versement minimum de 10 francs une fois payés ou des 5 annuités de 2 francs chacune »
- Le Conseil Général a versé 700 f pour l'entretien des chemins ruraux
- Demande de subvention au Conseil Général : 400 f pour l'achat du mobilier scolaire
- Commission pour faire l'inventaire des archives municipales : MM DELACOUR Louis – BOUCHER Jean – CORDIER Victor

### **Séance du 4 novembre 1883 (dimanche)**

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget sont suffisantes
- Désignation au Comité de Charité : DELACOUR Louis
- Liste des indigents à admettre aux services médicaux gratuits : 12 personnes dont 8 femmes ⇒ 2 personnes de cette liste recevront 2 kg de pain et 1 pot au feu toutes les semaines « et pendant tout le temps que le jugera nécessaire le dit Comité »

- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Henri – Commission des réclamations BOURESCHE Edouard et BOURESCHE Pierre
- Budget des chemin vicinaux : répartition des 2 567 f
  - 1 500 f fourniture des matériaux
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 600 f contingent des chemins ruraux
  - 67 f dépenses imprévue

#### **Séance du 6 janvier 1884 (dimanche)**

- Nomination « d'un délégué choisi par le Conseil parmi les notables ou les répartiteurs et appelé à faire partie de la commission locale destinée à procéder à la révision de la nouvelle évaluation des revenus dits fonciers des propriétés non bâties, résultant du travail fait par l'administration des contributions directes en exécution de la loi du 9 août 1879 » : MAÎTRE Louis (adjoint au maire)

#### **Séance du 3 février 1884 (dimanche)**

- Dépenses scolaires :
  - ⇒ Ecole spéciale de garçons : 1 000 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur
    - 439,50 f traitement éventuel
    - 360,50 f complément pour former le traitement minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnité à l'instituteur
    - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
  - ⇒ Autre : 405 f
    - 300 f supplément de l'instituteur en dehors du traitement légal
    - 70 f entretien du mobilier des classes
    - 35 f chauffage des classes

#### **Séance du 6 avril 1884**

- Désignation des membres, en plus du maire, pour dresser la liste des électeurs consulaires : DELACOUR Louis et MAÎTRE Louis

#### **Séance du 18 mai 1884 (dimanche onze heures et demi du matin)**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations des 4 et 11 mai 1884 étaient présents (aucun absent) :**
  - **BOURESCHE Edouard (conseiller sortant)**
  - **GENTIL Arthur (maire sortant)**
  - **BOUCHER Joseph (conseiller sortant)**
  - **BOUCHER Jean-François (conseiller sortant)**
  - **AUBERT Athanase (conseiller sortant)**
  - **BOURESCHE Jacques (conseiller sortant)**
  - **MAÎTRE Louis (adjoint sortant)**
  - **DEBOISSY Cyrille (nouveau)**

- **AUBERT Léon (nouveau)**
- **Election du maire sous la Présidence de MAÎTRE Louis le plus âgé : GENTIL Arthur est élu (8 voix)**
- **Election de l'adjoint : MAÎTRE Louis est élu (8 voix)**

#### **Séance du 18 mai 1884 (dimanche 2 heures du soir)**

- Commission pour vérification des comptes : AUBERT Athanase et BOUCHER Joseph

#### **Séance du 25 mai 1884 (dimanche)**

- Compte de gestion : Recettes 11 565,59 f et dépenses 12 835,28 f
- Compte administratif : Recettes 16 900,71 f et dépenses 12 835,28 f
- Chapitre additionnel : 4 210,43 f
- ⇒ Reste à payer : 3 359,08 f
  - 607,30 f entretien des chemins vicinaux
  - 111,45 f loyer et entretien de la maison commune
  - 28 f entretien de la pompe à incendie
  - 75 f salaire du cantonnier pour les chemins vicinaux
  - 50,25 f entretien du mobilier des classes
  - 226,10 f entretien église et presbytère
  - 18 f entretien du cimetière 20 f achat de livres pour la bibliothèque scolaire
  - 25 f Caisse des Ecoles
  - 423,50 f achat de mobilier scolaire
  - 1 366,53 f achat de rentes sur l'Etat (1/3 des concessions revenants aux pauvres)
  - 407,95 f construction d'un abri pour les passagers indigents
- ⇒ Disponible : 851,35 f
  - 450 F achat de pantalon pour les pompiers
  - 140 f achat de mobilier scolaires
  - 50 f gratification au cantonnier
  - 25 f indemnités au secrétaire pour le travail des mutations
  - 186,35 f construction d'un abri pour les passagers indigents

#### **Séance du 2 juin 1884 (lundi)**

- Prestations en nature : 2 journées dont le produit est évalué à 2 536 f
- Budget primitif pour 1885 : Recettes et dépenses 9 070 f, pour les principales dépenses
  - 450 F traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 260 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 800 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 150 f entretien des lavoirs, puits et mares
  - 200 f entretien des rues et pavées
  - 85 f entretien des pompes à incendie

- 2 236 f entretien des chemins vicinaux
- 200 f salaire du cantonnier (voies urbaines)
- 300 f salaire du cantonnier (voies vicinales)
- 50 f traitement du sonneur d'angélus
- 250 f secours au Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 1 100 f traitement de l'instituteur
- 300 f supplément de traitement de l'instituteur
- 60 f prix d'achat de livres
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classes et des cours d'adultes
- 50 f entretien du mobilier des classes
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 200 f supplément de traitement du desservant
- 300 f réparation églises et presbytère
- 50 f entretien du cimetière
- 120 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 50 f fêtes publiques
- 445 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire de 4 008 f + 800 f pour le traitement du garde champêtre
- Renouvellement de la commission scolaire municipale : FORTIER Curé (6 voix) – DELACOUR Hippolyte (6 voix) – BOUCHER Joseph (5 voix) – DEBOISSY Cyrille (5 voix)

#### **Séance du 17 juillet 1884**

- Nomination d'une commission d'hygiène et de salubrité publique : Outre le docteur BIDARD docteur médecin du service médical gratuite de la commune et M COGNET architecte de la commune sont désignés MM AUBERT Athanase – AUBERT Léon – DEBOISSY Cyrille et BOUCHER Jean François

#### **Séance du 17 août 1884**

- Construction de l'abri pour les passagers indigents : Accord pour la construction budgétée à 407,95 f

#### **Séance du 18 septembre 1884**

- Donation à la Commune par Mme veuve GENTIL, propriétaire demeurant au château, d'une parcelle de terre de forme triangulaire de 45 centiares de contenance sise au terroir d'Ennery lieu dit « les Pointes ou la Croix » pour construire un refuge pour les passagers indigents
- Devis pour la construction de l'abri des passagers indigents dressé par M COGNET architecte : 592,10 f

#### **Séance du 2 novembre 1884**

- Election d'un membre de la commission scolaire en place de M DELACOUR qui a refusé la fonction : BOUCHER Jean François
- Commission des répartiteurs titulaires et suppléants :  
⇒ Titulaires



- AUBERT Athanase cultivateur
- BOURESCHE Edouard cultivateur
- BOURESCHE Jacques cultivateur
- BOUCHER Joseph cultivateur
- BOUCHER Jean François cultivateur
- DEBOISSY Cyrille cultivateur
- LEGER Casimir propriétaire (Livilliers)
- BUFFET cultivateur
- AUBERT Eloi cultivateur (Auvers)
- PIEDELEU Auguste cultivateur (Auvers)

⇒ Suppléants

- AUBERT Léon cultivateur
- BOURESCHE Jean cultivateur
- BOUCHER Ambroise cultivateur
- VEZEL Pierre cultivateur
- LECOEUR Etienne cultivateur
- LETULLE Athanase cultivateur
- LALY Ferdinand cultivateur (Génicourt)
- BEISSET Eugène cultivateur (à l'hermitage)
- BOURESCHE Jules cultivateur
- CHANTEPIE Charles cultivateur (Génicourt)
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Nomination d'un membre au Comité de Charité : DELACOURT Louis
- 2 personnes vont recevoir les secours de 2 kg de pain et 1 pot au feu toutes les semaines pendant le temps que le jugera nécessaire le Comité
- Listes des personnes admises au service médical gratuit : 11 personnes dont 8 femmes
- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Henri et commission des réclamations BOURESCHE Edouard et AUBERT Léon
- Répartition du budget pour les chemins vicinaux : 2 536 f
  - 1 300 f fourniture de matériaux
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 745 f contingent des chemins ruraux
  - 91 f dépenses diverses

**Aucune séance jusqu'au 3 mai 1885**

**Le Conseil municipal a été dissout le 16 janvier 1885 selon l'arrêté du Conseil d'Etat  
pourquoi**

**Une partie des électeurs lors de l'élection de mai 1884 portèrent sur leur bulletin de vote, les noms de 12 candidats de leur choix, alors que d'autres n'en renaient que 10 ; ce dernier nombre se trouvait être le bon en raison d'une diminution de la population, le village n'atteignait plus le seuil de 500 habitants nécessaires pour avoir 12 conseillers.**

**Suite aux protestations formulées par MM PICHARD, MARTIN et DEBOISSY, les  
électeurs sont de nouveau consultés en avril 1885**

**(cf Histoire d'Ennery par Yves BORGES)**

### **Séance du 3 mai 1885**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal proclamé par le bureau électoral suite aux opérations des 12 et 19 avril 1885 :**
  - **BOURESCHE Edouard conseiller sortant**
  - **BOURESCHE Jacques conseiller sortant**
  - **AUBERT Henri conseiller sortant**
  - **GENTIL Arthur conseiller sortant**
  - **AUBERT Léon nouveau**
  - **BOURESCHE Henri nouveau**
  - **BOUCHER Jean François conseiller sortant**
  - **BOUCHER Joseph conseiller sortant**
  - **DELACOUR Hippolyte conseiller sortant**
  - **LECOEUR Etienne nouveau**
- **Election du maire Président M DELACOUR Hippolyte le plus âgé : GENTIL Arthur élu (9 voix)**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Edouard élu (9 voix)**

### **Séance du 10 mai 1885**

- **Dépenses scolaires**
  - ⇒ Ecole spéciale de garçons : 1 100 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur
    - 400 f traitement éventuel
    - 500 f complément pour former le traitement minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnité à l'instituteur
    - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
  - ⇒ Autres : 355 f
    - 300 f Supplément en dehors du traitement légal
    - 20 f entretien du mobilier des classes
    - 35 f chauffage des classes
- **Election à la commission scolaire :**
  - **FORTIE Victor curé (10 voix)**
  - **PICHARD Auguste (10 voix)**
  - **BOURESCHE Jacques (9 voix)**
  - **BOUCHER Jean François (9 voix)**
- **Commission pour vérifier les pièces comptables : AUBERT Athanase et BOUCHER Joseph**
- **Avis sur la proposition de Mme veuve LANGLOIS de faire don à la fabrique de Saint Aubin d'Ennery d'une rente perpétuelle de 100 f chaque année : avis favorable**

### **Séance du 17 mai 1885**

- **Compte de gestion : Recettes 11 033,59 f et dépenses 10 782,77 f**
- **Compte administratif : Recettes 15 099,02 f et dépenses 10 782,77 f**
- **Chemins vicinaux : 2 journées de prestations soit 2 519 f**
- **Budget primitif : Recettes et dépenses 8 770 f et pour les principales dépenses**

- 450 F traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 260 f traitement du receveur municipal
- 220 f frais de perception sur les centimes communaux
- 20 f traitement du tambour afficheur
- 800 f traitement du garde champêtre
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 150 f entretien des puits et mares
- 250 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien de la pompe à incendie
- 2 219 f entretien des chemins ruraux (prestations)
- 200 f salaire du cantonnier (voies urbaines)
- 300 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 50 f traitement du sonneur d'angélus
- 200 f secours au Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 1 100 f traitement de l'instituteur
- 70 f entretien de la maison d'école
- 300 f supplément de traitement de l'instituteur
- 60 f prix d'achat des livres
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classe
- 100 f indemnité pour cours d'adultes
- 200 f supplément de traitement au desservant
- 300 f réparations églises et presbytère
- 50 f entretien du cimetière
- 120 f achat de livres pour la bibliothèque
- 50 f fêtes publiques
- 216 f dépenses imprévues
- Impositions extraordinaires : 3 805 f + 800 f pour le traitement du garde champêtre
- Chapitres additionnels : 4 461,25 f ainsi répartis
  - 622,85 f travaux sur chemins
  - 30,50 f achat de mobilier scolaire
  - 1 366,53 f achat de rentes sur l'Etat (1/3 des concessions)
  - 200 f réparation de la maison d'école
  - 200 f réparation de la maison commune
  - 200 f réparation au presbytère
  - 50 f gratification au cantonnier
  - 25 f indemnité au secrétaire pour le travail des mutations
  - 1 766,37 f réfection de la toiture de l'église
- Devis dressé par M COQUET, architecte, pour la réparation de la toiture de l'église : 9 458 f ⇒ demande un secours à l'Etat de 7 392 f

### **Séance du 9 août 1885**

- Aucun membre n'ayant demandé la parole, la séance est close

## Séance du 8 novembre 1885

- Etablissement de la liste des répartiteurs pour 1886 :
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase cultivateur
    - BOURESCHE Jacques agriculteur cultivateur
    - BOUCHER Joseph agriculteur cultivateur
    - AUBERT Léon agriculteur cultivateur
    - BOURESCHE Henri agriculteur cultivateur
    - BOUCHER Jean François agriculteur cultivateur
    - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
    - BUFFET propriétaire à Livilliers
    - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
    - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Ambroise cultivateur
    - PICHARD Auguste cultivateur
    - BOURESCHE Cyrille cultivateur
    - LECOEUR Etienne cultivateur
    - VEZEL Pierre cultivateur
    - LETULLE Athanase cultivateur
    - LALY Ferdinand cultivateur à Génicourt
    - BRISSET Eugène cultivateur à l'Hermitage
    - BOURESCHE Jules cultivateur à l'Hermitage
    - CHANTEPIE Charles cultivateur à Génicourt
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Liste pour admission au service médicale gratuit : 12 personnes dont 7 femmes
- Répartition pour les chemins vicinaux : 2 519 f
  - 1 350 f fourniture des matériaux
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 700 f contingent des chemins ruraux
  - 69 f dépenses diverses
- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Athanase – commission des réclamation AUBERT Léon et BOUCHER Jean François

## Séance du 7 février 1886

- Dépenses de l'instruction primaire
  - ⇒ Ecole spéciale de garçons : 1 100 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur titulaire
    - 380 f traitement éventuel
    - 520 f complément pour former un minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnité à l'instituteur
    - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
  - ⇒ Autres : 355 f
    - 300 f supplément en dehors du traitement global
    - 20 f entretien des mobiliers de classes

- 35 f chauffage des classes
- Commission pour l'examen des comptes : AUBERT Athanase et BOUCHER Joseph
- Mauvais état de la rue du Perreux : Blocage à partir de la porte de François LETULLE

### **Séance du 28 février 1886 (à midi)**

- Elections des délégués pour les sénatoriales : titulaire GENTIL (9 voix) et suppléant DELACOUR Hippolyte (5 voix après 3 tours au bénéfice de l'âge)

### **Séance du 14 mars 1886 (à midi)**

- Election pour les sénatoriales (prévues le 18 avril prochain) : Titulaire GENTIL Arthur (9 voix) et suppléant DELACOUR Hippolyte (6 voix)

### **Séance du 9 juin 1886**

- Compte de administratif 1885 : Recettes 16 129,82 f et dépenses 9 093,68 f
- Compte de gestion 1885 : Recettes 11 813,57 f et dépenses 9 093,14 f
- Chemins vicinaux : 2 journées de prestation soit : 2 504 f
- Budget primitif : 10 150 f recettes et dépenses dont 1 600 f de dépenses extraordinaires (emprunt) et 3 650 f d'imposition extraordinaire

⇒ Pour les principales dépenses :

- 450 f traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 260 f traitement du receveur municipal
- 220 f frais de perception sur centimes communaux
- 800 f traitement du garde champêtre
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 150 f entretien des puits et mares
- 150 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie et accessoires
- 2 204 f entretien des chemins vicinaux (prestations)
- 200 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 300 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 50 f salaire du sonneur d'angélus 200 f secours pour le Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 50 f emploi du 1/3 des concessions pour les pauvres
- 1 100 f traitement des instituteurs
- 70 f entretien des maisons d'école
- 300 f supplément de traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achats des livres
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 300 f réparations église et presbytère
- 50 f entretien des cimetières
- 120 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 50 f fêtes publiques
- 261 f dépenses imprévues
- 1 600 f remboursement d'emprunt

- Chapitre additionnel : 7 072,59 f ainsi répartis pour les principaux postes:
  - 74,85 f loyer et entretien de la maison commune
  - 722,56 f entretien des chemins vicinaux
  - 70 f entretien des maisons d'école
  - 2 261,82 f réparations église et presbytère
  - 50 f entretien des cimetières
  - 1 366,53 f achat de rentes sur l'Etat
  - 439 f réparations à l'église
  - 100 f réparation des allées du cimetière
  - 200 f frais d'adjudication
  - 850 f travaux et réparations aux pavés des rues
  - 100 f Indemnité au secrétaire de mairie pour le dénombrement
  - 50 f indemnité de logement au garde champêtre
  - 50 f gratification au cantonnier
  - 100 f achat de vestes pour les pompiers
  - 463,63 f réparations urgentes aux bâtiments communaux
    - Pâturage des bestiaux :
      1. Il est interdit à tous bergers étrangers d'amener leurs troupeaux sur le territoire
      2. En cas de formation d'un ou plusieurs troupeaux dans la Commune, la quantité de bétail proportionnellement à l'étendue du terrain possédé sur le territoire est fixée à 3 têtes de moutons par hectare

### **Séance du 5 août 1886**

- Allocation pour l'établissement de l'Institut Pasteur : 50 f

### **Séance du 7 novembre 1886**

- Liste des répartiteurs
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase cultivateur
    - BOURESCHE Jacques cultivateur
    - BOUCHER Joseph cultivateur
    - AUBERT Léon cultivateur
    - BOURESCHE Henri cultivateur
    - BOUCHER François cultivateur
    - LEGER Casimir cultivateur à Livilliers
    - BUFFET cultivateur à Livilliers
    - AUBERT Eloi cultivateur à Auvers
    - PIEDELEU Auguste cultivateur à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Ambroise cultivateur
    - PICHARD Auguste cultivateur
    - BOURESCHE Cyrille cultivateur
    - LECOEUR Etienne cultivateur
    - VEZEL Pierre cultivateur
    - LETULLE Athanase cultivateur
    - LALY Ferdinand cultivateur à Génicourt
    - BRISSET Eugène cultivateur à Pontoise
    - BOURESCHE Jules cultivateur à Pontoise

- CHANTEPIE Charles cultivateur à Génicourt
- Secours aux indigents pour la mauvaise saison : les sommes portées au budget seront suffisantes
- Membre du Comité de Charité : DELACOUR Hyppolite
- 2 personnes sont désignées pour recevoir pendant 1887 les secours en nature de 2 kg de pain et 1 pot au feu toutes les semaines durant tout le temps que le Comité le jugera utile
- Service médical gratuit – Liste : 11 personnes dont 7 femmes
- Chemins vicinaux 2 504 f : répartition
  - 1 350 f fourniture de matériaux
  - 300 f salaire du cantonnier
  - 100 f salaire du journalier
  - 700 f contingent des chemins ruraux
  - 54 f dépenses imprévues
- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Athanase – commission des réclamations AUBERT Léon et BOUCHER Jean François

### **Séance du 13 février 1887**

- Dépenses scolaires
  - ⇒ Ecole spéciale de garçons : 1 100 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur
    - 385 f traitement éventuel
    - 515 f complément pour former le traitement minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnités de l'instituteur
    - 50 f frais d'éclairage et chauffage
  - ⇒ Dépenses d'instruction primaire auxquelles le Département et l'Etat ne sont tenus de subvenir : 335 f
    - 300 f supplément en dehors du traitement légal pour l'instituteur
    - 35 f chauffage des classes
- Commission pour l'examen des comptes : AUBERT Athanase et BOUCHER Joseph

### **Séance du 5 juin 1887**

- Compte administratif : Recettes 17 352,03 f et dépenses 10 148,13 f
- Compte de gestion (percepteur receveur M DAURIGNAC) : Recettes 9 461,91 f et dépenses 9 456,20 f
- Augmentation du percepteur receveur : 26 f
- Chemins vicinaux : 2 journées de prestations soit 2 482 f
- Budget primitif 1888 : Recettes et dépenses 8 598 f (après rejet du supplément au desservant de 200f) et pour les principales dépenses
  - 450 F traitement de secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 260 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 770 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune

- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 150 f entretien des puits et mares
- 150 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie et accessoires
- 2 182 f entretien des chemins vicinaux (prestations)
- 200 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 300 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 75 f soins à donner à la mairie et sonnerie de la cloche de la mairie
- 200 f secours au Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions
- 25 f contingent de la Commune dans la dépense des enfants trouvés
- 1 100 f traitement de l'instituteur
- 70 f entretien des maisons d'école
- 300 f supplément de traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achat de livres
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classes
- 100 f indemnité pour cours d'adultes
- 300 f réparations églises et presbytère
- 50 f entretien des cimetières
- 120 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 130 f loyer du logement du garde champêtre
- 50 f fêtes publiques
- 231 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 770 f
- Chapitre additionnel : 8 243,79 f ainsi répartis pour les principaux postes
- 1 186,98 f travaux sur les chemins
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 70 f entretien des maisons d'école
- 559,54 f travaux de réparations des rues et pavés
- 50 f gratification au cantonnier
- 4 758,16 f réparation de la toiture de l'église
- 65 f location du logement du garde champêtre
- 300 f réparations des bâtiments communaux
- 906,51 f contribution de la fabrique dans les réparations sur la toiture de l'église

### **Séance du 19 juin 1887**

- Examen des devis dressés par M COQUET (architecte) pour les réparations de la toiture de l'église : 5 004,77 f

### **Séance du 10 juillet 1887**

- Nouvelles dispositions pour la listes des indigents ayant le service médical gratuit : « la liste des indigents devrait désormais énoncer les noms des personnes à secourir en mentionnant, non plus seulement les noms des chefs de famille, mais ceux de chacun des personnes de cette famille (mari, femme, enfant) qui seront autorisées à appeler, au compte de la Commune ou du Département, un médecin ayant adhéré au service. Cette liste serait soumise, dans la session de novembre, au Conseil Municipal auquel il serait demandé d'allouer, pour l'année suivante, sur les fonds inscrits ou à inscrire au



budget communal, une somme qui, pour chaque indigent, représenterait une contribution d'un franc.

Le Département, de son côté, allouerait à la Commune, par tête d'indigent inscrit, une somme de deux francs et dans le cas où n'existerait pas un médecin dans la localité une indemnité de déplacement calculée sur des bases dont il n'y a pas lieu de s'occuper présentement, la Commune n'ayant pas à y contribuer.

Le système de l'abonnement serait de la sorte substitué à celui du paiement de la visite pour le règlement des honoraires du médecin qui, pour tous les soins à donner dans l'année, recevrait ainsi par indigent, indépendamment de l'indemnité de déplacement s'il y a lieu, une somme fixe de trois francs allouée un tiers par la Commune et pour deux tiers par le département sous la forme d'une subvention à la Commune.

L'indigent conserverait, comme par le passé, le choix de son médecin, il serait appelé à le désigner à la mairie, dans les derniers jours du mois de décembre de chaque année, les pères et mères ou tuteurs feraient les déclarations nécessaires pour les mineurs ou incapables.»

- Bail de 12 ans pour le logement du garde champêtre : Maison sise à Ennery et appartenant à COUTAN

### **Séance du 1<sup>er</sup> août 1887**

- Personne ne demandant la parole la séance est close

### **Séance du 16 octobre 1887**

- Le Conseil Général (délibération du 26 août 1887) a déclassé les routes départementales et décidé la constitution d'un réseau unique de chemins de grande communication : Surcoût pour la Commune ⇒ 3<sup>ème</sup> journée de prestation soit 1 480 f

### **Séance du 6 novembre 1887**

- Liste des répartiteurs :
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase cultivateur
    - BOURESCHE Jacques cultivateur
    - BOUCHER Joseph cultivateur
    - AUBERT Léon cultivateur
    - BOURESCHE Henri cultivateur
    - BOUCHER Jean François cultivateur
    - LEGER Casimir cultivateur à Livilliers
    - BUFFET cultivateur à Livilliers
    - AUBERT Eloi cultivateur à Auvers
    - PIEDELEU Auguste cultivateur à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Ambroise cultivateur
    - PICHARD Auguste cultivateur
    - LECOEUR Etienne cultivateur
    - VEZEL cultivateur
    - BOURESCHE Cyrille cultivateur
    - LETULLE Athanase cultivateur
    - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt

- CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
- BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
- BOURESCHE Jules propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget du Comité de Charité seront suffisantes
- 5 personnes recevront pendant l'année 1888 les secours en nature du Comité de Charité, les 2 premiers durant toute l'année, les 3 autres pendant les 4 mois d'hiver
- Liste des indigents pour le service médical gratuit : 9 personnes dont 5 femmes
- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Athanase - commission des réclamations AUBERT Léon et BOUCHER Jean François
- Au sujet du déclassement des routes départementales le Conseil Municipal d'Ennery :  
 « Considérant que du moment que les Communes sont chargées pécuniairement de l'entretien des routes qui les traversent et les desservent, il est légitime de leur accorder un certain droit sur la manière dont les routes et chemins sont entretenus effectivement par l'administration de la voirie départementale.  
 Considérant que le système des fossés, actuellement en usage le long des routes départementales est préjudiciable aux cultivateurs en ce qu'il les empêche d'accéder à leurs terres, les expose à briser leur matériel, à blesser non seulement les animaux de trait, mais encore les personnes qui les conduisent, émet le vœu que la question des fossés, suppression ou nouvel aménagement, soit mise à l'étude et fasse l'objet d'un rapport de l'administration de la voirie départementale au Conseil Général »

### **Séance du 15 janvier 1888**

- Demande du Préfet au Conseil de donner son avis sur « la donation faite à la fabrique d'Ennery, de 100 f de rente perpétuelle sur l'Etat Français à charge de service, par M et Mme DUBOST propriétaire demeurant à Ennery » : avis favorable

### **Séance du 14 février 1888**

- Dépenses scolaires :
  - ⇒ Ecole de garçons : 1 100 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur
    - 384 f traitement éventuel
    - 516 f complément pour former le traitement minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnité de l'instituteur
    - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
  - ⇒ Dépenses auxquelles le département ou l'Etat ne sont pas tenus de subvenir : 355 f
    - 300 f supplément en dehors du traitement légal pour l'instituteur
    - 20 f entretien du mobilier des classes
    - 35 f chauffage des classes
- Répartition des ressources pour les chemins ordinaires : 2 394 f
  - 1 262 f fournitures des matériaux
  - 300 f salaire des cantonniers
  - 200 f salaires des journaliers
  - 550 f dépenses sur les chemins ruraux
  - 82 f dépenses diverses

- Au sujet du chemin n° 1 et de son changement de classement : le Conseil demande que le chemin vicinal ordinaire n°1 d'Ennery à Livilliers soit maintenu dans son état actuel

**Séance du 20 mai 1888 (à deux heures du soir)**

**Suite aux opérations électorales du 6 mai 1888**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal :**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **AUBERT Léon**
  - **LECOEUR Etienne**
  - **GENTIL Arthur**
  - **DELACOUR Hippolyte**
  - **BOUCHER Joseph**
  - **BOURESCHE Henri**
  - **BOUCHER Jean François**
  - **AUBERT Athanase**
  - **BOSSU Eloi**
  - **PICHARD Auguste**
- **Election du maire sous la présidence du plus âgé DELACOUR Hippolyte : GENTIL Arthur est élu (11 voix)**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Edouard est élu (11 voix)**